

AARON PROTECTION SÉCURITÉ
SAS au capital de 50.000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS MEAUX 434 691 358

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE en date du 12 juin 2025**

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les mandats de Madame Chantal CAPELLO commissaire aux comptes et de Madame Anne -Marie BARBE, commissaire aux compte suppléant arrivent à expiration avec la présente assemblée, décident de ne pas les renouveler.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes Monsieur Joël BOOTER demeurant 1 rue du Débarcadère 75017 PARIS, et de de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Jean LEBIT domicilié au 18 Avenue du 18 Mai 1945- 95200 SARCELLES, pour six exercices, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour EXTRAIT
Le Président
Monsieur Massimo NARDELLI

